

[315] ... [13] sols qui luy est alloüée dans la premiere contribution, et une de C o n r a d [palfermier] que vous m'aviez recommandé auquel J'ay fait aus-
sy allouer 80^L apres bien des disputes avec les autres Creanciers, desquelles
sommes vous pourrez ... tenir compte en suisse. quand a vous ... on ne vous
passe encore que 143^L 10^S 9^d nous verrons ce qui pourra vous revenir dans la
seconde Contribution.

J'attens la renonciation⁴ que j'ay eu L'honneur de vous demander par ma der-
niere à la succession de feu M.^r Le Chevalier [B e a t H e i n r i c h J o -
s e f Zurlauben] qui est necessaire a Monsieur le Comte [Honoré] De s a i n -
t e [-] m a u r e pour obtenir une sentence qui opere sa decharge à l'egard
des Demoiselles [F r a n ç o i s e - H o n o r é e - J u l i e und A n n e -
T h é r è s e Zurlauben] Mineures. Voila une copie du Compte de M.^r fon-
taine."

1) s. AH 83/166, 166 A

2) s. AH 78/15

3) s. etwa AH 66/166

4) s. AH 66/49

Original, Siegel zerstört - AH 88, 314-315

104

1708 August 21., Paris

A

SCHREIBEN VON [KOSTHERR ETIENNE DE] SULLY [AN BEAT JAKOB II.
ZURLAUBEN]

"On ne peut pas mieux ressentir que je fais l'honneur que Vous me faites en
prenant confiance en moy pour Messieurs Vos fils [H e i n r i c h D a m i a n
L e o n z und B e a t L u d w i g Zurlauben, die damals beide in Paris
Studien oblagen] pendant ces Vaccances, Je Vous en rens ... mille très humb-
les graces, Permettez moy de Vous dire que je ne trouve pas l'aisné [Heinrich
Damian Leonz] a beaucoup pres tel que je me l'estois jmaginé pendant qu'jl
estoit au College [d'Harcourt], Jl aime fort a mentir et à supposer Sur des
minuties et des bagatelles, et jl Vient de S'abandonner a Une petite débauche
qui nous a fort surpris M.^r [den Präzeptor Bénéigne] G r e n a n et moy, et
m'a donné beaucoup d'jnquietude & de mouvemens pendant quelque jours; Jl avoit
Suposé une lettre de M.^r G i b e l l aumosnier du Regim.^t aux gardes [in
welchem auch B e a t F r a n z P l a z i d u s Zurlauben eine Kompagnie
innehatte] pour obtenir la permission d'en passer deux [jours] a Courbevoye

a la fin de juillet, jl en avoit contrefait l'écriture et la signature, jl a passé 16 Jours dans les Villages des environs a Vivre aux dépens de plusieurs pauvres gens, et avec mille canailles, ne nous ayant pas esté possible de le faire revenir, nous écrivant au Contraire toujourns des lettres contrefaites de M.^r L'amosnier qui estoit pour lors a fontainebleau et qui n'avoit aucune connoissance de cette absence, dont jl a aussy esté tres surpris; jls sont enfin revenus jncognito a Paris, Sans nous parler ny aller au Colleege, ont logé dans une mauvaise gargotte, ou je les ay enfin deterré a force de m'jnformer et de perquisition, et je leur ay loüé une Chambre ou jls Sont a present fort honnestement, mais ... Votre aisé a esté Cinq ou six jours Sans y Vouloir venir Sous differens prétextes qui faisoient pitié, jl est certain qu'jl dérange le Cadet [Beat Ludwig] dont l'esprit moins studieux ne laisse pas d'estre plus docile avec ceux qui en ont soin, je ne doute pas, que M.^r grenan ne vous ait aussy ... porté ses plaintes de ces proceddés extraordinaires et que vous ne jugiez bien qu'jl me sera difficile de les contenir Sy une forte correction de vôtre part ne les reduit a la raison Surtout l'aisné qui veut presque toujours que ces décisions telles qu'elles Soient et sur quelque chose que ce Soit passe pour choses jugées en dernier ressort. J'ay receu de M.^r G u a r n i s o n [Bankier in Paris] les 300 L que Vous avez envoyé pour leur subsistance que je mênageray le mieux qu'jl me sera possible, je paye 14 L par mois de leur Chambre qui est tendue d'une belle Verdure d'...que[?]¹, dans laq.^{le} jl a falu faire mettre un Second Lit porté du Colleege par ceque ... Votre aisé n'a pas voulu Coucher avec ... son frere quoy qu'jl[s] y ont un fort grand Lit, Jls ont un maitre a écrire, le maitre a danser ord.^{re}, et un de Geographie qui est [nämlich R o b e r t] un Prestre tres honneste homme que j'ay Veu precepteur de deux Enfans de qualité et qui revint l'année derniere de Rome ou jl en avoit mené un, qui a ma priere fera de Son mieux, j'avois quelque enuie de faire qu'jl enseignast l'italien ou au moins les principes de cette langue a ... Vôtre aisé, en ayant beaucoup de talent pour cela, mais jl seroit a craindre que cela n'jmterrompit[!] l'accent françois qu'il[s] comencent de bien prendre, je m'aplique a les reprendre doucement dans nos Conversations, et a les faire lire et prononcer juste, nous travaillons aussy ensemble a faire quelque reigles d'arithmetique, et quelques Jours apres que la Cour sera de retour a Versailles j'auray L'honneur de les y Conduire, et de les jntroduire Chez le Prince general [=Louis-Auguste de Bourbon, Duc du M a i n e, Colonel-général des Suisses et Grisons], chez M.^r Le Comte [Honoré] de ... [S a i n t e - M a u r e] et Chez les autres

ou vous m'ordonnerez Sy neantmoins jl m'est possible de les faire habiller pour ce tems la, Madame V e r o n [Tuchhändlerin in Paris] refusant de fournir L'etoffe S'en estant allée a 34 lieües d'icy ou je luy ay fait écrire pour qu'elle décidde a ce Sujet; et j'attens Sa réponce de ce jour a autre, nous tâcherons de faire fournir a Credit le linge, les Chapeaux, les bas, et quelque galon aux marchands de Monsieur le Cap.^{ne} aux gardes [Beat Franz Plazidus Zurlauben].

Nous avons réglé tous les memoires des maitres et de menues depenses M.^r Grenan, et moy, et rabattu les absences aux maitres ainsy que de raison, jls montent a 479 L comme vous verrez ... par celui cy joint, Jl faudroit encore 169 francs pour achever tous ces payements, les Cent écus ayant esté délivrez a Compte ou autrement, je vous suplie de les envoyer pour que tout le monde soit Comptant, et les papiers Concernant [François] C a s s a i g n e [- dürfte im Zusammenhang mit der Hinterlassenschaft von Graf B e a t J a k o b Zurlauben zu sehen sein -] dont j'ay un pressant besoin par les ruineuses chicanes qu'il nous fait a Colmar.

M.^r grenan m'a fort jnstruit de L'humeur de ... Vos fils, dans les entretiens que nous avons eu Ensemble, jl n'est pas fort ediffié de L'aisné ... [qu'il juge] fort bisarre et fantasque, et je me Confirme tous les jours dans ce qu'il m'a dit, Sur cela.

M.^r De Grenan a tenu dans un livre un bon Compte des payemens de ce qu'jl a faits tant de la pension dont jl doit ... Vous avoir envoyé l'Estat avant son départ, que d'autres déboursez, ce qui se rapporte aux memoires de ... Vötre fils aisné [Beat Franz Plazidus!], J'ay sceu des premiers qu'il estoit heureusement sorty de la bataille d'audenarde [=Oudenaarde], et m'en suis réjouy comme je fais de ceque vötre perte d'ailleurs [- Beat Jakob II. Zurlauben war selbst auch Inhaber einer Kompagnie und zwar im Regiment Pfyffer -] n'est pas aussy grande qu'on l'avoit cru d'abord, toutes nos Nouvelles de flandres menacent d'Une grande action, Dieu benisse les armes du Roy [L u d w i g XIV.] [- bekanntlich lagen Frankreich und Spanien einer- und Oesterreich, Holland und England anderseits miteinander im Kriege -], et tout ce qui vous appartient, on pretend que l'on Veut laisser attacher les Ennemis a quelque Siege, et les attaquer a la Luxembourg [- damit dürfte wohl kaum auf eine frühere Belagerung der Stadt Luxemburg, sondern viel eher auf eine durch den Maréchal de France, François-Henri de Montmorency, Duc de L u x e m b o u r g sel., vor 1695 angewandte Methode angespielt sein -] quand jls en seront fatiguez, les postes et le Terrain que L'armée du Rou occupe actuellement leur Tiennent

bien au coeur en leur ostant tous leurs derrieres et la comunication de leurs places maritimes [in den span. Nederlanden], Jl est Vray qu'ils ont fait quelques Courses dans l'arfois ou on leur a deffait presque tous leurs partis, et ou jls n'oseroient retourner une seconde fois.

La Cour revient a Versailles le 28. de ce mois, et ira ensuite passer huit jours a Rambouillet qui est une terre qui appartenoit [bis 1690] a feu M.^r [Charles de Sainte-Maure] le Duc de M o n t a u s i e r, et que Mgr. [Louis-Alexandre de Bourbon] le Comte de T o u l o u s e a achetée depuis sa mort [richtig: 1706!]. ...

Mess.^{rs} Vos fils logent Rue d'orleans pres L'hôtel de soissons au [Gasthof:] Duc de Lorraine.

Je ne me donne pas L'honneur de répondre a Madame [M a r i a J a k o b e a Zurlauben, als Witwe von Aegid Franz A n d e r m a t t, verh.] Andermat, mais seulement celui de la remercier icy (avec vôtre permission ...) de ses bontez et honnestetez et de L'assurer, et Madame [M a r i a B a r b a r a Zurlauben, des Adressaten Gattin] De mon respect très humble.

Messieurs vos fils ont un Valet qu'ils ont pris en sortant du College de leur mouvement, et qui a fait les Caravanes de la Campagne de Courbevoye avec eux, Jls Veulent le conserver je le trouve cependant jnutile, la depense allant Viste a Paris. Jls me demandent aussy quelques Ecus par mois ou semaine pour leurs menus plaisirs; J'attendray aussy ... L'honneur de vos ordres sur ces deux derniers articles."

1)

Vendure, dans lag^{le} gl.

Original - AH 88, 126-127 und 316-317

105

1656 Juli 29., Luzern

A

SCHREIBEN VOM KRIEGSRAT DER STADT LUZERN AN DEN LANDSCHREIBER
DER FREIEN AEMTER, RITTER BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN,
BREMgarten

"Des Herren an Herrn Bawherren [und Ratsherr Alfons von] S o n n e n b e r g
und [Ratsherr] Beat am Ryn [=A m r h y n, beide von Luzern] abgangne schryben